



YOANNA SOULIER
IMMOBILIER

Barème d'Honoraires de l'Agence

Honoraires Transaction

(Payables à la signature de l'acte authentique / à la charge du vendeur)

Taux Honoraires (TVA 20%)
Montant Minimum : 6 500 € TTC



Prix de vente du bien	Mandat Simple	Montant Maxi	Mandat Exclusif	Montant Maxi
Jusqu'à 100 000 €	Forfait 6500€TTC			
De 100 001 € à 200 000 €	6 %	12 000 € TTC	-10 % *	10 800 € TTC
De 200 001 € à 300 000 €	5 %	15 000 € TTC	-10 % *	13 500 € TTC
De 300 001 € à 600 000 €	4 %	24 000 € TTC	-10 % *	21 600 € TTC
Au-delà de 600 001 €	3.5 %	Selon Valeur du bien		

*-10 % de remise sur les Honoraires d'agence